

Projet d'architecture 1

Titulaires

Suzanne GIOVANNINI (Coordonnateur), Pierre Emans, Géry LELOUTRE, Emilio LOPEZ-MENCHERO, Julie MARTINEAU, Jean-Marc STERNO et Bertrand TERLINDEN

Mnémonique du cours

PROJ-P1300

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch et Hors campus ULB

Contenu du cours

ATELIER (20 ects)

« L'atelier du projet d'architecture, au centre de la pédagogie de la Faculté, est le lieu de l'articulation des compétences, mais aussi de l'acquisition des moyens de concrétiser l'expressivité ou encore de l'intégration, dans la production architecturale, de ressources, de la critique et de la confrontation au regard de l'autre. »

Dans l'atelier de première année les étudiant·e·s sont confronté·e·s, souvent pour la première fois, à des formes d'apprentissage par le faire et à des processus de conception architecturale à la fois « créatifs » et « critiques ». « Créatifs », car basés sur une démarche expérimentale d'essais-et-erreurs itératifs, sur des choix esthétiques subjectifs et sur la projection, dans l'espace et dans le temps, de la réalité possible du projet. « Critiques » car basés sur le doute et sur la remise en question des présomptions et des stéréotypes, à travers l'échange constant avec enseignant·e·s et collègues, l'étude de références architecturales et le choix de moyens de représentation appropriés.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

La pédagogie s'articule autour de deux objectifs complémentaires : d'une part, fournir aux étudiant·e·s les acquis de base, théoriques et pratiques, pour fabriquer un projet de manière autonome, critique et créative ; d'autre part, introduire les étudiant·e·s à la dimension multiforme du projet d'architecture, en les confrontant à la richesse et à la pluralité d'approches possibles.

Les deux quadrimestres du projet sont ainsi structurés en plusieurs exercices, à la temporalité variable et à la complexité

progressive, aboutissant à la présentation individuelle d'un projet complet face à un jury constitué de membres de la faculté et d'externes.

Expérimentation, culture architecturale, représentation, élaboration d'un vocabulaire commun et confrontation au cadre bâti sont ainsi les piliers fondamentaux et communs de l'enseignement du projet en BA1.

Au fil des exercices, les étudiant·e·s manipulent la plupart des dimensions décrites ci-dessous, seul·e·s ou en groupe, dans des modalités spécifiques aux ateliers dans lesquels ils sont repartis. Plusieurs moments de transversalité entre ateliers, tant au premier qu'au deuxième quadrimestre, permettent de se confronter à d'autres approches et de compléter donc l'apprentissage « de première main » avec l'exemple des collègues des autres ateliers.

EXPÉRIMENTATION

Inscrire le projet dans une démarche expérimentale constitue la dimension fondamentale du cours, la condition nécessaire pour devenir architecte. Elle concerne l'ensemble des outils de conception et de représentation à disposition du projet. L'architecture est une discipline complexe, polysémique et multi-échelle, qui convoque plusieurs champs du savoir : technique, historique et artistique, matériel et immatériel, géométrique et anthropologique. Pour toute question, plusieurs réponses sont a priori possibles, souvent en contradiction entre elles ; ce n'est qu'en testant plusieurs hypothèses que l'architecte assume des choix cohérents et de plus en plus précis dans le développement du projet. Autrement dit, le projet se construit par la production de documents de travail – sur papier et en maquette – sans cesse évalués, questionnés et mis à jour au fil des séances.

Dans ce cours, ce processus est abordé explicitement et individuellement tout au long de l'année. Chaque étudiant·e est ainsi tenu·e d'en rendre compte à soi-même et aux enseignant·e·s, par les documents produits et par les discussions en atelier.

CULTURE ARCHITECTURALE

Le projet d'architecture est une activité prospective – tournée vers le futur – tout autant, si pas davantage, qu'il est ancré dans l'histoire de l'architecture et de la ville. Les projets exemplaires du passé proche et lointain, tout comme les dessins, les textes et les maquettes produits par des architectes ou d'autres professionnels de l'espace construit font partie intégrante de la discipline architecturale.

CADRE BÂTI

L'architecture, construite ou non, est toujours destinée à un lieu : elle s'inscrit dans un contexte non seulement politique et culturel, mais surtout dans un cadre bâti, auquel elle répond de manière critique et créative. La sensibilité et la capacité de lecture de ce cadre sont donc des outils essentiels pour l'architecte, ayant un impact considérable sur le projet.

REPRÉSENTATION

N'étant pas (encore) construit, le projet d'architecture n'existe pas en dehors de ses représentations. La maîtrise de la représentation est donc l'outil essentiel de l'architecte, tant au stade de la conception d'un projet que de sa communication. Elle vise le choix le plus opportun, encore une fois « critique et créatif » et toujours

spécifique à chaque projet, des techniques de représentation, des formats et des supports, des échelles, des points de vue, du nombre et de la qualité des documents, du vocabulaire adéquats.

COMPOSITION

La conception d'un projet se base sur plusieurs méthodes et concepts constructifs et spatiaux, tellement nombreux et variés qu'il n'est pas possible de les rassembler dans un manuel quelconque, au risque d'être partiels ou dogmatiques. Les étudiant·e·s de première année seront confronté·e·s à des outils de conception simples, issus de références architecturales et théoriques (proportions, tracés, relations, directions, continuités et discontinuités, etc.), afin de les comprendre, de les tester et de les mettre en pratique dans leurs projets.

TROIS ÉCHELLES

La pratique de l'architecture nécessite la sollicitation permanente et l'établissement de liens constants entre l'échelle du territoire (l'infiniment grand), l'échelle de l'objet architectural (mesurable et architecturalement défini) et le fragment architectural (partie du tout, considéré aussi dans ses aspects matériels et constructifs).

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

PROJ-P2300 | Projet d'architecture 2 | 20 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

STRUCTURE ET GÉOMÉTRIE DE L'ENSEIGNEMENT DU PROJET EN ATELIER

L'atelier est le lieu des pratiques de l'architecture et du projet.

L'atelier est un lieu de travail, d'exploration et d'échange collectif. Il est un lieu d'enseignement et de rencontre permanent entre les pratiques, les spécialités et les générations. L'architecture et les autres disciplines liées aux pratiques et politiques de l'espace alimentent le débat, le champ exploratoire et les crises.

Pour qu'il existe, l'atelier doit regrouper un nombre d'enseignant·e·s et d'étudiant·e·s capables de se mettre en mouvement, d'osciller entre intimité et détachement. Des enseignant·e·s capables de se contredire les uns et les autres tout en entretenant la complicité, capables d'entraîner, de fasciner, de transmettre, d'enseigner, de croire, de faire croire, en faisant évoluer les étudiant·e·s à travers les différentes dimensions du projet d'architecture.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

La présence et la participation aux séances d'atelier sont obligatoires. Durant l'année académique, pour toute absence non justifiée lors d'une remise prévue par les enseignant·e·s d'atelier, une note de 0/20 sera portée au travail non remis.

Afin de garantir des conditions de travail optimales en atelier, l'utilisation des téléphones portables à des fins récréatives n'est pas autorisée.

Le début des séances d'atelier (hors remises et jury) est fixé à 10h le lundi, à 9h00 et à 13h le mercredi. Toutes absence et/ou retard sera relevé par les enseignant·e·s d'atelier et peut être sanctionné.

Contribution au profil d'enseignement

Les 3 piliers transversaux de l'enseignement du projet constituent les appuis majeurs dans la formation et le développement des pratiques de l'architecture. Ils sont mobilisés de manière continue à des intensités volontairement différentes en fonction de l'avancement dans l'apprentissage de la discipline.

SAVOIR et SAVOIR-FAIRE

Ce pilier constitue les savoirs, les gestes et les méthodes que l'architecte doit pouvoir solliciter et accomplir pour l'ensemble des pratiques liées à l'architecture. En partant de l'Histoire de l'architecture et des théories qui lui sont propres, en passant par la maîtrise des fondamentaux et méthodes liées aux questions de résolution architecturale. Les niveaux de complexité sont progressivement augmentés en fonction de l'avancement des études.

REFLEXE DIALECTIQUE et ATTITUDE CRITIQUE

Progressivement l'attitude critique et personnelle est encouragée face à l'ensemble du bagage accumulé par l'étudiant architecte. Il lui est demandé de développer une méthode, un réflexe dialectique capable, par la prise de distance, de développer une prise de position construite avec cohérence face à sa pratique de l'architecture tout en créant des liens constants avec l'ensemble des champs qu'il peut solliciter dans d'autres disciplines capables d'ancrer l'architecture dans l'Histoire de la société dans laquelle il évolue.

SENSIBILITE et PERCEPTION

La sensibilité est accompagnée et son développement est encouragé par la stimulation des sens, par l'éveil à une observation sensible du vide et des phénomènes perceptibles dans l'espace et dans le temps. Les techniques de dessin et de capture des éléments qui caractérisent et/ou modifient l'espace, le temps et leur perception sont autant de moyens mis à la disposition de l'étudiant dans le cadre de son apprentissage. Le développement de son empathie et de son sens de responsabilité face à l'humain et l'environnement sont encouragés.

Si le premier pilier constitue la base nécessaire à la mise en œuvre des gestes fondamentaux liés au métier d'architecte, les deux autres piliers sont ceux qui font la particularité de notre discipline. Leur maîtrise virtuose et indépendante sont capables de transformer une construction spatiale en architecture.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Syllabus de Pierre DEJASSE, COMMP 1103, COMMP 1303

Toutes les références et lectures recommandés sont sur l'UV

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch et Hors campus ULB

Contact(s)

Suzanne Giovannini (coordination) : suzanne.giovannini@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Projet, Portfolio et Présentation orale

Méthode(s) d'évaluation (complément)

ATELIER

L'évaluation est continue et s'appuie sur la construction d'un portfolio. Elle s'appuie sur la mise en avant du processus d'apprentissage, l'erreur comme outil pédagogique, l'évolution et l'amélioration comme objectif. Une farde de travaux individuels permet de matérialiser et de valoriser le processus et non le seul produit final. Le processus représente 60 % de la note d'année, (30% au Q1 et 30% au Q2) figée avant le jury.

JURY

Le jury est un exercice particulier visant à la communication et la mise en débat d'une proposition architecturale et de son processus. La note de jury est construite par la stricte moyenne arithmétique des notes données par les membres du jury et représente 40 % de la note d'année.

Procédure à suivre absolument pour qu'une absence à une remise ou un jury soit justifiée :

Le jour de l'échéance, faire remettre par un tiers l'ensemble du travail, en l'état.

Le même jour, transmettre au coordinateur de l'atelier la copie du certificat médical ou de tout autre justificatif officiel écrit (l'original sera transmis dans les plus brefs délais au secrétariat).

A la séance d'atelier suivante, présentation du travail devant un « jury de rattrapage » sans présentation orale du travail

Pour le jury de fin d'année, aucun jury de rattrapage n'est possible. Les travaux remis en l'état seront examinés par le jury, même en l'absence de l'étudiant.

Composition du jury de fin d'année :

1 enseignant-e de projet B1 interne à l'atelier de l'étudiant-e

1 enseignant-e de projet B1 d'un autre atelier

1 enseignant-e de la faculté

1 architecte extérieur-e à la faculté

Notre Règlement Général des Etudes ne prévoit pas de seconde session ni de session ouverte pour le projet.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Portfolio & évaluation continue 12 ECTS (moyenne arithmétique pondérée Q1 et Q2)

Jury de fin d'année 8 ECTS

La note finale (20 ECTS) est obtenue par moyenne arithmétique pondérée (30%, 30%, 40%) arrondie au demi point. (Exemple: une note de 12,2 sera arrondie à 12/20 et une note de 12,25 sera arrondie à 12,5/20)

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

BA-ARCH | **Bachelier en architecture** | bloc 1

